

# PROFESSEUR PRINCIPAL

## MISSIONS IMPOSSIBLES... *REFUS POSSIBLE!*

→ La masse des tâches à effectuer par le professeur principal n'a cessé de s'alourdir depuis de nombreuses années. Réunions à organiser, informations à faire circuler, innombrables questions à traiter, rencontres, rendez-vous, formulaires à remplir, etc. Pourtant, la part variable de l'ISOE... n'a jamais été revalorisée ! La fonction de professeur principal est loin d'être rémunérée à la mesure de la charge de travail.

### UNE CHARGE DE TRAVAIL ALOURDIE ET UNE RÉMUNÉRATION FAIBLE ?



→ Actuellement, il y a 1 Psy-ÉN pour 1000 à 1500 collégiens et lycéens, en France. Or seuls les Psy-ÉN sont qualifiés pour prendre en charge le processus très complexe et sensible de l'orientation des élèves (qui ne se réduit jamais à une « information sur les formations et les métiers »). Et si on charge la barque des professeurs principaux, qui eux ne sont pas formés pour « l'orientation », c'est justement pour « compenser » l'insuffisance de recrutements de Psy-ÉN.

### COMPENSER LE NOMBRE INSUFFISANT DE PSY-ÉN ?



### PROFESSEUR PRINCIPAL DE TROISIÈME : ACCOMPAGNER L'ORIENTATION EN LYCÉE ???



→ Les missions du professeur principal sont toujours lourdes et complexes en Troisième et en Seconde : il s'agit de conseiller les élèves dans le cadre d'une réforme mise en place dans l'urgence et sans que personne ne sache comment le lycée va fonctionner cette année ni quelles seront les conséquences pour l'orientation dans le supérieur.

### METTRE EN ŒUVRE L'ÉCOLE INCLUSIVE SANS PLUS DE MOYEN ?



→ Pour les élèves en situation de handicap : la circulaire de rentrée préconise de nouvelles missions d'accueil et de suivi, sans reconnaissance de la charge de travail supplémentaire.

La fonction de professeur principal n'est pas une obligation de service : elle repose sur le volontariat. Il est donc tout à fait possible de la refuser en début d'année... ou de démissionner en cours d'année !



→ Pour dénoncer l'alourdissement de la charge de travail

→ Pour dénoncer la trop faible rémunération de cette fonction

Dans chaque collège

## REFUS COLLECTIF

# D'ÊTRE PROFESSEURS PRINCIPAUX !